

811 ORATEN

LUBRIFIANT ET DEMOULANT
SANS SILICONE
IDEAL POUR LES MATIERES PLASTIQUES



AVANTAGES

- Ne laisse pas de tâches, auréoles, résidus gommeux.
- Ne colle pas.
- S'applique en couche mince pour un maximum d'efficacité.
- Excellent pouvoir hydrofuge.
- Protège les moules contre la corrosion.

DEFINITION

Lubrifiant pour le démoulage, l'anti-adhérence et la lubrification.

Garanti sans silicone ce qui permet les post-opérations de peintures, sérigraphies et collages.

MODE D'EMPLOI

Pulvériser en couche uniforme et mince sur les pièces à traiter et renouveler l'opération si nécessaire.

CARACTERISTIQUES

Aspect : liquide limpide translucide
Couleur : incolore
Température d'utilisation : -30 à +200°C
Densité : ~0.67

DOMAINE D'APPLICATIONS

Démoulage des polyamides, polyesters, PU, époxyes, caoutchoucs, ABS, ...

Lubrification métal/métal, métal-plastique, bois/métal, ...

Ses caractéristiques multiples autorisent son usage dans l'industrie des plastiques.

EMBALLAGE

| | | |
|----------------|--------------|-----|
| Bidon 5 l | Réf. 2811 J1 | x4 |
| Aérosol 650 ml | Réf. 4811 A4 | x12 |



FT811 / Indice 09 – 06/12/2017

ORAPI® ne peut pas avoir connaissance de toutes les applications dans lesquelles sont utilisés ses produits et des conditions de leur emploi. ORAPI® n'assume aucune responsabilité quant à : la convenance de ses produits pour une utilisation donnée ou dans un but particulier, aux méthodes d'application sur lesquelles il n'a aucun contrôle. Les informations contenues dans la présente fiche technique ne doivent en aucun cas se substituer aux essais préliminaires qu'il est indispensable d'effectuer pour vérifier l'adéquation du produit à chaque application envisagée. L'utilisateur du produit décrit dans la présente fiche technique reste seul responsable de toutes les mesures qui s'imposent pour protéger les personnes et les biens contre tous risques pouvant résulter de la mise en œuvre et/ou de l'utilisation de ce produit. En conséquence, ORAPI® dénie toutes garanties implicites ou explicites, y compris les garanties liées à l'aptitude à la vente ou d'adéquation à un besoin particulier, résultant de la vente ou de l'utilisation de ses produits. ORAPI® dénie notamment toutes poursuites pour des dommages incidents ou conséquents quels qu'ils soient, y compris les pertes financières d'exploitation.